

Journée démographie médicale
30 mars 2022

URPS médecins

Propositions d'actions

Dr Valérie BRIOLE – Présidente URPS médecins



Les mesures de bon sens

1. **Maintien des médecins installés**
2. **Former + de médecins en IDF**
3. **Redonner de l'attractivité**
4. **Faciliter installation de tout médecin**
5. **Faciliter le quotidien administratif**



1. Facilitation de l'exercice des médecins de + 65 ans :

Durant l'état d'urgence sanitaire : pas de cotisations CARMF pour les médecins en cumul retraite/activité libérale remplaçants pour favoriser leur participation (lettre du 30 mars 2020, de MM. Olivier Véran et Laurent Pietraszewski, Secrétaire d'État chargé des retraites à la CARMF).

Proposition URPS: Suppression des cotisations retraites en cumul emploi retraite

Instaurer ce dispositif pour tout médecin libéral poursuivant une activité en cumul activité libérale/ retraite.

2. Soutien aux cabinets fragilisés :

Environ 1000 cabinets de groupe recensés en Ile-de-France : 1/3 déclarent une situation de fragilité suite aux départs des associés médecins (source enquête URPS médecins 2016) : Tout mettre en œuvre pour sauver l'existant et permettre de le consolider.

Proposition URPS: Plan de sauvegarde des cabinets fragilisés avec ARS

Renforcer le service d'audit et de soutien économique, juridique, immobilier aux cabinets libéraux fragilisés qui en font la demande

1. Ouverture des postes d'internes en IDF:

En 2021: 149 postes d'internes demandés, 11 accordés par le ministère. Alors que 25% des médecins >65 ans, 50% >60 ans.

Proposition URPS : Dès 2022, accorder 300 postes d'internes supplémentaires pour IDF

Anticiper la désertification en évaluant le nombre d'internes à former au regard des départs et de la pyramide des âges des médecins. (arbitrage le 6 avril en Comité Régional ONDPS)

2. Capacités de formation:

Malgré l'augmentation du numerus clausus, la formation est limitée par la capacité d'accueil en faculté.

Proposition URPS : En 2 ans, ouvrir 500 lieux de stage libéraux supplémentaires en IDF

Favoriser la formation de Maîtres de stage en médecine libérale (généralistes et spécialistes) pour externaliser la formation des externes et internes dans toutes les spécialités en libéral

1. Attractivité dans les ZIP

Favoriser les exercices et les installations en ZIP en ouvrant un dispositif simple et sans autre contre partie que d'exercer la médecine en territoire prioritaire.

Proposition URPS 1 : Majoration des honoraires opposables de 30% pour les médecins exerçant en ZIP, déjà installés et nouveaux installés (comme au Québec).

Proposition URPS 2 : Permettre accès au secteur 2 pour les médecins ayant exercé plus de 5 ans en ZIP.

2. Attractivité globale et durable

La France, 7e puissance économique mondiale (2e européenne), a le tarif de consultation parmi les plus faibles d'Europe.

Dans l'année 2022 : lettre de mission ministérielle pour ouvrir une étude comparative européenne sur le coût de la pratique et la valorisation de l'acte médical (pas au forfait), avec pour but d'atteindre des objectifs applicables dans un avenant conventionnel 2023.

1. Aides à l'installation :

L'immobilier est prohibitif en Ile-de-France (location, achat). L'île de France ne peut se passer d'aucune installation, individuelle ou collective.

Proposition URPS : des aides sur mesure

Elargir les critères d'aide financière à l'installation des dispositifs CNAM, ARS, RÉGION : ne pas contraindre à installation collective, secteur 1 ou OPTAM ou lié à une CPTS .

Proposer à la location (à loyers plafonnés) ou à l'achat des locaux pied d'immeuble ou terrain (au même tarif qu'en province)

2. Spécialistes de l'installation :

L'URPS a une expertise pour accompagner les installations (efficacité).

Proposition URPS : un accompagnement sur-mesure

Suggestion de mise en place d'un service de recrutement sur-mesure : "Service URPS médecins Aller Vers" permettant de trouver les médecins.

Couplé avec 12 mois de service gratuit accompagnement à la gestion entrepreneuriale dans le cadre du contrat de début d'exercice avec l'ARS.

1. Simplifier le quotidien administratif du médecin libéral:

Tous les médecins s'en plaignent, le volume administratif occupe jusqu'à ¼ de leur temps de travail, un vrai gâchis dans cette période de pénurie médicale

Proposition URPS : Une enquête de terrain : les dix tracasseries administratives que vous souhaitez supprimer de votre quotidien

Enquête programmée en avril 2022 auprès des médecins libéraux Ile-de-France, proposition d'un groupe de travail CPAM, URSSAF, ARS pour apporter des solutions concrètes.

2. Un secrétariat accueil du public, administratif et coordination :

L'avènement des prises de RDV en ligne ne supprime pas la charge organisationnelle du cabinet, et l'accueil des patients, alors que les médecins n'ont plus les moyens en IDF d'avoir des secrétariats dans les cabinets libéraux

Propositions URPS : Prime à l'emploi pour maintien ou création d'un poste secrétaire par tout médecin libéral et exonération des charges sociales employeurs

Le dispositif assistant médical proposé par la CPAM est complexe à mettre en œuvre 2421 contrats signés en France entière pour 120 000 médecins libéraux depuis 2019. (407 contrats dont 2/3 temps partiel pour 20500 médecins en IDF)